



LETTRE DE BRICE RABASTE

Maire de Chelles

FÉVRIER 2025 - N°21

SPÉCIALE FINANCES

La « Lettre du Maire », un outil privilégié à la disposition des Chellois pour les informer régulièrement de l'avancement des réalisations de l'équipe municipale.

Chère Madame, Cher Monsieur,

« Nous aurons réduit la dette de 21 millions d'euros sans augmenter les impôts. »

« L'instabilité institutionnelle et la situation financière très préoccupante de l'État auront un impact sur notre budget. »

« Seule notre bonne gestion permettra de protéger les services publics nécessaires aux Chellois. »

Chaque année, je vous rends compte de la situation financière de notre ville. Lorsqu'avec mon équipe, nous avons pris nos fonctions, les finances de Chelles étaient dans une situation critique : un endettement insoutenable, une hausse des dépenses et une baisse drastique des dotations de l'État, amputées de 3 millions d'euros par an. Notre Ville était alors sous la surveillance de la Préfecture.

Il était impératif d'agir. Nous avons mis en place un plan de redressement de notre budget et de maîtrise des dépenses. Sans cette gestion responsable, une hausse des impôts de 20 % aurait été inévitable.

Grâce à une gestion sérieuse du budget depuis plusieurs années, **nous aurons réduit la dette de 21 millions d'euros d'ici fin 2025 sans augmenter les impôts**, tout en augmentant considérablement nos investissements dans des projets nécessaires pour notre ville et ses habitants : écoles, gymnases, rénovation des routes, caméras de vidéoprotection, environnement...

Ce redressement a été d'autant plus difficile que nous avons dû faire face à plusieurs crises majeures : des dotations de l'État inférieures à la moyenne, la COVID, la flambée des prix de l'énergie, puis l'inflation généralisée liée aux conflits internationaux.

Aujourd'hui, **l'instabilité institutionnelle et la situation financière très préoccupante de l'État auront un impact sur notre budget**. C'est un nouveau défi que nous devons relever.

Notre bonne gestion nous permet malgré tout d'investir en 2025, 16 millions d'euros dans des projets d'avenir utiles pour les Chellois, autour de trois priorités : la réussite scolaire, la sécurité et l'amélioration de notre cadre de vie. Soucieux des fonds publics, chaque projet est minutieusement préparé et fait l'objet d'une recherche active de subventions.

Dans un contexte très incertain, seule notre bonne gestion nous permettra de protéger les services publics nécessaires aux Chellois.

Vous pouvez compter sur notre détermination à agir pour Chelles.

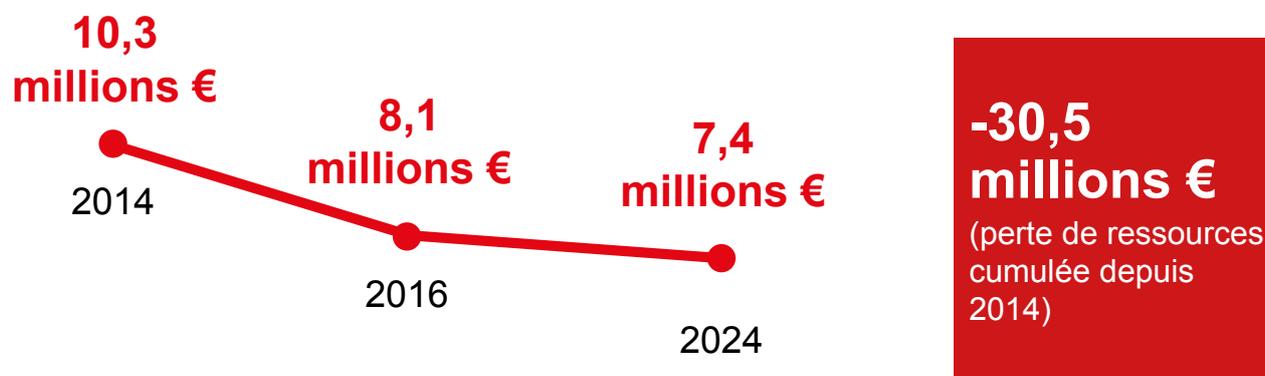
Bien à vous,

Brice Rabaste
Votre Maire

LA BAISSÉ DES DOTATIONS DE L'ÉTAT IMPACTE NOTRE BUDGET

Les dotations de l'État ont fortement diminué depuis 2014. Cela entraîne, pour notre Ville, une baisse cumulée de plus de 30 millions d'euros. Une réduction massive de nos ressources, qui fragilise fortement le budget municipal et limite nos marges de manœuvre financières, d'autant plus que la Ville assume de nouvelles compétences.

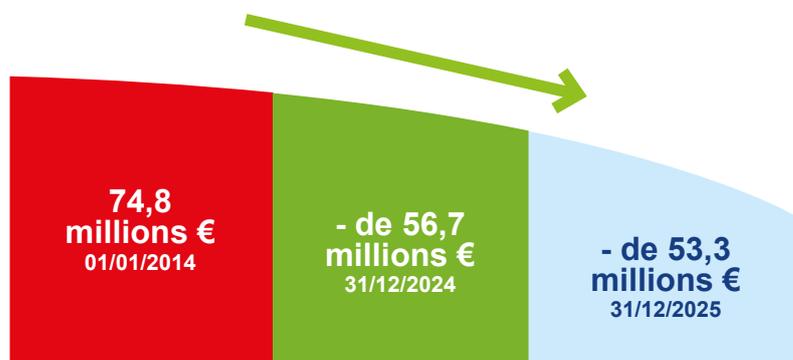
Montants des dotations de l'État



MALGRÉ LES DIFFICULTÉS NOUS AVONS RÉDUIT LA DETTE

Grâce au plan de désendettement engagé en 2014, la Ville a ramené sa dette à 56,7 millions d'euros à fin 2024. Soit **un désendettement qui atteindra 21 millions d'euros fin 2025**. Ce désendettement très conséquent a permis, dans un contexte d'épargne largement contrainte, de dégager les marges de manœuvre financières nécessaires pour réaliser les investissements indispensables aux Chellois.

Une baisse de
21 MILLIONS D'EUROS
de notre dette d'ici fin 2025



NOUS MAÎTRISONS LES DÉPENSES POUR NE PAS AUGMENTER LES IMPÔTS

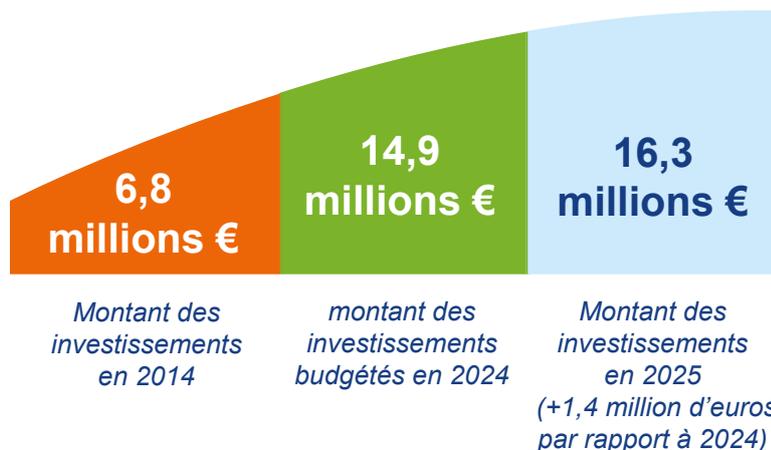
Notre gestion saine des finances depuis 2014, nous permet de ne pas faire peser sur les Chellois les conséquences d'une situation financière nationale fortement dégradée. **Les taux d'imposition municipaux n'augmenteront pas.**

POUR LA
11^e ANNÉE
CONSÉCUTIVE

0 %
d'augmentation
des taux municipaux

NOUS MAINTENONS LES INVESTISSEMENTS POUR NOTRE VILLE

En 2025, nous allons poursuivre nos engagements et continuer d'investir en faveur de la qualité de vie des Chellois, avec un programme d'investissements* de plus de 16 millions d'euros.



*Les dépenses d'investissement regroupent les coûts de construction et de rénovation de bâtiments, les travaux d'infrastructures, l'achat de biens durables etc.

EN 2025, NOUS CONTINUONS D'INVESTIR POUR LES PROJETS UTILES AUX CHELLOIS

En 2025, la réussite éducative sera à nouveau au cœur de notre action, avec la moitié du budget d'investissement qui y sera dédiée. La priorité sera également donnée au renforcement de la sécurité et à l'amélioration du cadre de vie.

4,3 millions €

rénovation énergétique des écoles Louis Pasteur et Alexandre Bickart



2,5 millions €

extension de l'école Lise London



0,5 million €

déploiement de la vidéoprotection



1,4 million €

extension de requalification des voiries de la Cité Cheminote



© gparchitectes

NOUS CONTINUONS DE PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE NATUREL



Engagés de longue date pour renforcer la place de la nature en ville, nous poursuivons le grand plan **Chelles nature 2030**, avec, entre autres, l'ouverture de deux nouveaux parcs (Jacques Chirac et Georges Pompidou), la rénovation énergétique des groupes scolaires Louis Pasteur et Alexandre Bickart, l'achèvement du programme de plantation d'arbres, ou encore les opérations de désimperméabilisation et de végétalisation des espaces publics.

NOUS OBTENONS DES SUBVENTIONS POUR FINANCER NOS PROJETS

Depuis 2020, le montant total des subventions atteint déjà plus de 26 millions d'euros. Des financements indispensables aux nombreux projets Chellois, pour un coût net, qui reste limité pour la Ville.

Focus sur les dernières subventions les plus importantes :



820 000 €

obtenus auprès de l'État, de la Région d'Île-de-France, du Département de Seine-et-Marne et de la Métropole du Grand Paris pour la zone de célébration club 2024



+ 2,2 millions €

obtenus auprès du Département de Seine-et-Marne, de l'État et de la Région d'Île-de-France pour le musée Alfred Bonno



95 000 €

de la Région d'Île-de-France pour le déploiement de la vidéoprotection



300 000 €

de l'État et de la Région d'Île-de-France pour la création d'une piste de pumptrack et de 6 terrains de basket 3x3 au complexe Maurice Baquet

WWW.CHELLES.FR

